



## Gasbaoui Avocats : quand le contentieux mêle le chiffre au droit

Dans la vie des affaires, le droit pénal peut actuellement frapper n'importe qui. Or, l'environnement y est devenu si technique et complexe qu'une règle peut être violée inconsciemment. Maître Julien Gasbaoui accompagne efficacement dirigeants comme professionnels du chiffre dans ces situations très délicates.



Maître Julien Gasbaoui

### Quels sont les domaines de compétence de votre cabinet ?

Nous intervenons sur la France entière dans la défense de dirigeants, directeurs financiers et professionnels du chiffre, qu'ils soient experts-comptables ou commissaires aux comptes, spécialement lorsqu'ils font l'objet de poursuites pénales, pour des délits d'abus de biens sociaux, de présentation de comptes non fidèles, de corruption ou de blanchiment. Nous avons développé une expertise particulière en matière de droit pénal comptable car, souvent, la comptabilité est le pivot de l'infraction, soit parce qu'elle la révèle, soit parce qu'elle la dissimule. Nous combinons une approche doctrinale (Cf. encadré) et pratique sur ces thèmes et accompagnons nos clients à l'audience, bien sûr, mais aussi au stade de l'audition de police (garde à vue et audition libre) où l'enjeu est important, car ceux qui y sont mis en cause peuvent être facilement déstabilisés lors d'interrogatoires dont les conditions de déroulement sont mal adaptées à des questions complexes. Plus en amont, de nombreux professionnels, sensibilisés aux risques pénaux, souhaitent s'assurer de la conformité de leur pratique, ce qui nous conduit à développer des programmes de prévention des risques et des formations inter ou intra-entreprises.

### Votre deuxième axe important est le contentieux des affaires...

Oui. Même si la frontière se fait toujours plus ténue, un contentieux commercial ne revêt heureusement pas systématiquement une nature pénale. Les dossiers que nous traitons correspondent essentiellement à des conflits techniques entre associés, notamment sur des opérations d'augmentation ou de réduction de capital, de cession de titres sociaux, des conventions de trésorerie ou des management fees.

### Vous accompagnez de la même manière les experts-comptables et les commissaires aux comptes...

En effet, pour une même affaire, leur responsabilité peut être pénale, mais aussi civile et disciplinaire (devant leurs institutions ordinaires). Ces dossiers imposent une approche pluridisciplinaire, au confluent de la comptabilité, de la finance et du droit, spécialement lorsque des poursuites pénales sont engagées. D'ailleurs, ici plus encore que pour les dirigeants, notre connaissance du métier est déterminante et, bien souvent, la présentation des faits sous le prisme du client permet de comprendre qu'il y a eu simple négligence et non une volonté délibérée de violer la loi.

### En résumé, comment définiriez-vous les points forts du cabinet ?

Nous avons développé une approche moderne des dossiers, alliant une expertise du droit des affaires, dans sa dimension pratique et technique, à la dimension humaine et stratégique du droit pénal. Il est fondamental de maîtriser le droit, bien sûr, mais il faut aussi maîtriser les dossier et métier du client, dont la technicité peut, dans certains cas, échapper à la police et aux magistrats... voire au client lui-même qui, fragilisé, ne parvient plus à prendre le recul nécessaire à une approche efficace !

A cet égard, confrontés à des dossiers d'ampleur et très techniques, nous attachons une grande importance à la pédagogie : parfois, une somme de malentendus ou d'erreurs sans importance prises isolément, donne à un dossier une dimension pénale dépourvue de réalité.

→ responsabilités et assurances

DROIT & PROFESSIONNELS

ISABELLE DUSART  
JULIEN GASBAOUI

### L'ÉVALUATION DU PRÉJUDICE ÉCONOMIQUE

Regards pratiques  
sur les méthodes d'évaluation

Préface d'ANDRÉ-PAUL BAHUON  
Avec-propos de PIERRE LOEPER

LexisNexis

« L'évaluation du préjudice économique »  
co-écrit avec Isabelle Dusart, expert judiciaire -  
LexisNexis - 2018 (2<sup>ème</sup> éd. à paraître en 2020)

UNIVERSITÉ D'AIX-MARSEILLE  
Faculté de Droit et de Science Politique  
COLLECTION DE L'INSTITUT DE DROIT DES AFFAIRES

Julien GASBAOUI

### NORMES COMPTABLES ET DROIT PRIVÉ

ANALYSE JURIDIQUE DES DOCUMENTS COMPTABLES

Préface  
Jacques MESTRE  
Professeur à Aix-Marseille Université  
Directeur du Centre de Droit Économique (CEA 4216)

Prix Gabriel de Bonhomme  
Mention de l'Association Française des docteurs en droit

« Normes comptables et droit privé » - Presses  
universitaires d'Aix-Marseille - 2014